

# La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

## Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

### A quoi servent-elles?

Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sont des outils qui permettent d'encadrer l'aménagement, la mise en valeur ou la restructuration d'un secteur. Elles peuvent également être mobilisées pour définir des actions propres à une thématique spécifique, afin de garantir la qualité des futurs aménagements, de veiller à la préservation des continuités écologiques, ou du cadre de vie local.

20 OAP ont été rédigées dans le projet de PLU.

Trois thématiques ont été réfléchies :

- \* OAP Habitat,
- \* OAP Economie,
- \* OAP Economie et Mobilité douce.

#### EXEMPLE DE L'OAP N°4



**CHIFFRES CLES :**

- Périmètre de l'OAP4 : 6 376 m<sup>2</sup>
- Surface aménageable : \*4 463 m<sup>2</sup> environ (\*Déduction de 30% de la surface de la zone dédiée aux espaces correspondant aux voiries, espaces publics et espaces verts)
- Destination de la zone : Logement
- Densité : 15 logements/hectare
- Programmation attendue : 12 logements individuels dont 2 individuels groupés

**Description du site**  
Le site se développe au cœur de la trame urbaine sur des parcelles accessibles depuis la rue du Bas-Montemont, la rue de Boissy, et la rue Salvador Allende. La zone se développe sur 2 parcelles : AD541 et AD543.

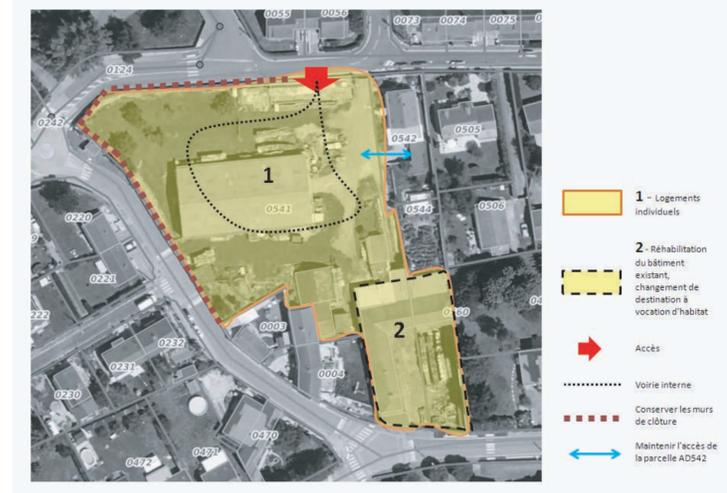
**Occupation / usage actuel**  
Les parcelles sont de propriété privée, elles sont occupées par des bâtiments économiques et du stockage.  
Relief accidenté.

**Enjeux / objectifs**  
Accueillir de nouvelles familles.  
Assurer les accès motorisés et doux tout en préservant les murs de clôture.  
Maintenir l'accès à la parcelle AD542.

**Vocation et programmation**  
Vocation : Habitat  
Mixité fonctionnelle : 100% Logements individuels



#### PRINCIPES D'AMENAGEMENT



**1** - Logements individuels

**2** - Réhabilitation du bâtiment existant, changement de destination à vocation d'habitat

➔ Accès

..... Voirie interne

----- Conserver les murs de clôture

↔ Maintenir l'accès de la parcelle AD542